

CAPA

Opérateur en industries alimentaires

Option : Conduite de machines

Niv 3 – Rncp n°25092



DISPOSITIF

Formation Continue

Programme régional
VISAMETIERS 2021-2024
VM2021_14_BDC1

PUBLIC CONCERNÉ

Avoir plus de 18 ans

DATES DE LA FORMATION

De 22/03/2021 au 26/11/2022

DURÉE DE LA FORMATION

740 h en centre de formation
420 h en entreprises

EFFECTIF FINANCEMENT REGION

11

COUT

Selon le statut administratif.
Contacter le CFPPA

L'opérateur de production en industries alimentaires travaille dans les industries laitières, les industries des viandes, les industries céréalières, les industries de fabrication de produits alimentaires élaborés, de fabrication d'huiles, de corps gras, industries sucrières et de fabrication de boissons et alcools.

Il conduit des machines et/ou réalise des opérations manuelles de fabrication ou de conditionnement. Il surveille le fonctionnement des machines, opère les réglages, les alimente en matières premières ou matériaux. Il alerte le supérieur en cas d'anomalie et intervient pour l'entretien de premier niveau.

Emplois visés par le diplôme :

Conducteur(trice) de machines en industrie alimentaire, ouvrier(ère) de production en industries alimentaires

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ✓ Fabriquer ou conditionner des produits conformément aux consignes à l'aide d'une ou plusieurs machines
- ✓ Garantir la traçabilité, la qualité et les quantités des produits dans le respect du planning de production
- ✓ Assurer la sécurité des personnes et des biens et la sécurité sanitaire des produits fabriqués et/ou conditionnés
- ✓ Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

CONTENU DE FORMATION

12 semaines de stage en entreprise + 22 semaines de cours en centre

UCG1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

UCG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.

UCG3 : Interagir avec son environnement social

UCP1 : Organiser le poste de travail en fonction de l'ordre de fabrication

UCP2 : Conduire en sécurité des machines ou des installations mécanisées ou automatisées

UCP3 : Assurer l'hygiène et la qualité sur le poste de travail

UCARE : Prévention des risques professionnels

Module SST

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Cours dispensés en petit groupe et en présentiel avec une pédagogie active.
Travaux pratiques. Stages pratiques en entreprise.
Individualisation des parcours

OBTENTION DU DIPLOME :

Le diplôme est obtenu après validation, en situations professionnelles, des Unités Capitalisables constitutives du diplôme. Chaque unité représentant une capacité à acquérir, rattrapable durant 5 ans

ACCESSIBILITE PUBLIC HANDICAPE :

Un référent est dédié à l'accompagnement des personnes en situation handicap.
Accessibilité PMR

SITE DE LA FORMATION CFPPA Nantes Terre Atlantique A St Herblain (3 jours)

CHIFFRES CLES

**Taux de réussite aux examens
2019-2020 :** %

**Taux d'insertion professionnelle
2019-2020 :**
% à 3 mois

**Taux de satisfaction
2019-2020 :**
%

**POUR TOUT
RENSEIGNEMENT :**
Contacter le secrétariat au
02.40.94.26.66
cfppa@nantes-terre-atlantique.fr

Pour plus d'information
Retrouver des images et vidéo sur le site internet de Nantes terre atlantique et sa page face book

<https://www.facebook.com/www.NantesTerreAtlantique/>



VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI

Financement

La formation est financée par la Région des Pays de la Loire.

✓ Contactez (Pôle Emploi, Mission Locale, CAP Emploi, Unité Emploi) pour validation de votre projet professionnel.

Rémunération

Selon vos droits pôle emploi, vous êtes rémunéré soit par Pôle emploi, soit par la Région via l'Agence de service de paiement de la Région

✓ Rapprochez-vous de votre conseiller pôle emploi pour évaluer le type et le montant de cette rémunération

Inscription

✓ Contacter le CFPPA

VOUS ETES SALARIES

Le coût de la formation peut être pris en charge par un Projet de transition professionnelle (CPF de transition), après validation par les Fonds Formation compétents ou par l'utilisation de votre compte personnel de formation (CPF).

PRÉ-REQUIS

Pour les places Région :

- ✓ Etre demandeur d'emploi, jeune ou adulte
- ✓ Avoir validé un projet professionnel par le réseau valideur (Mission locale, Pôle emploi, Cap emploi).

Pour tous

- ✓ Avoir levé les freins à l'entrée en formation professionnelle logement, garde d'enfants, mobilité-transport.
- ✓ Justifier d'une rupture de plus de 6 mois avec le cycle de formation initiale
- ✓ Maîtriser les fondamentaux lire, écrire, compter.
- ✓ Avoir un projet de professionnel cohérent avec la formation.

MODALITES DE RECRUTEMENT ET DE SELECTION

- ✓ Contacter le secrétariat du CFPPA.
- ✓ Demander, compléter, envoyer un dossier projet de préinscription.
- ✓ Participer à une information collective à partir du mois de mars.
- ✓ Réaliser des tests de prérequis.
- ✓ Présenter son projet professionnel lors d'un entretien individuel.

A L'ENTREE EN FORMATION

Tests de positionnement permettant de personnaliser le parcours de formation en proposant des allègements ou des renforcements de formation selon les diplômes et l'expérience.